Cahier Des Charges

Achat d’un véhicule – Berline 4x2

Référence : AO01/HTI/2023/PORT/L-211

# PREAMBULE

# Humanité et Inclusion,

# HI est une organisation de solidarité internationale, indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d’exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux, dans une cinquantaine de pays dans des contextes d’urgence et de développement.

# Le réseau Handicap International regroupe une Fédération, créée en 2009, et huit associations nationales membres : l’association française, fondatrice du réseau en 1982 et reconnue d’utilité publique, et les associations qui se sont constituées progressivement en Belgique (1986), en Suisse (1996), au Luxembourg (1997), en Allemagne (1998), au Royaume-Uni (1999), au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). En 2014, une Fondation Handicap International est créée. Elle est le lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés les acteurs du réseau fédéral. À ce titre, elle est investie par la Fédération pour la définition du cadre éthique qui sous-tend l’action de ses différentes entités2.

# Le 24 janvier 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu « Humanité & Inclusion ». Les associations nationales dans les pays d’Europe continentale (France, Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) continuent à s’appeler cependant « Handicap International » afin de se donner le temps d’accompagner le changement auprès de nos publics ; en revanche au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, elles se dénomment désormais « Humanité & Inclusion ».

HI intervient en Haïti depuis 2008, suite au passage de trois ouragans et une tempête tropicale qui ont successivement touché le pays, elle a déployé en urgence une plateforme logistique permettant d’acheminer l’aide humanitaire dans des zones peu accessibles. En 2010, un séisme de magnitude 7 a frappé Haïti et dévasté Port-au-Prince. HI a répondu à l’urgence dans les 48 heures suivantes à la catastrophe par la mise en place d’un service logistique mutualisé et des services de réadaptation et d’appui psychosocial pour les survivants du séisme.

Au cours des 5 dernières années, le programme de HI en Haïti a mené des interventions sur les thématiques suivantes :

1. La réadaptation fonctionnelle (READ), bénéficiant principalement les personnes handicapées et les professionnels de la réadaptation des départements du Nord, du Nord-Est, de l’Ouest et du Sud-est, en partenariat avec le Ministère de la Sante Publique et de la Population (MSPP), les associations des professionnels du secteur (SoHaPh, ASHAPT) et des centres de réadaptation locaux ;
2. la gestion inclusive des risques des désastres (GIRD), bénéficiant principalement les ménages vulnérables ainsi que les membres des structures de protection civile du département du Nord-Ouest, en partenariat avec l’organisation locale ADEMA, la Direction de la Protection Civile et le Bureau du Secrétaire d’Etat pour l’Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH);
3. la sécurité routière (SR), bénéficiant principalement les usagers de la route du département de l’Ouest, en partenariat avec le Ministère des Travaux Publics, des Transports et Communication (MTPTC), la Direction d’Épidémiologie et de Laboratoire de Recherche (DELR), l’Association Propriétaires/Chauffeurs et l’association Stop Accidents;
4. l’insertion socio-économique (ISE), bénéficiant les personnes handicapés et les professionnels du secteur dans les départements du Nord et de l’Ouest, en partenariat avec le Réseau Associatif National pour l’Intégration des Personnes Handicapées (RANIPH), la Fédération Haïtienne des Associations et Institutions de Personnes Handicapées (FHAIPH), Palmis Mikwo Finans Sosyal, le BSEIPH et l’Institut National de Formation Professionnelle (INFP);
5. L’autonomisation et l’émancipation des hommes et femmes handicapées, via un projet qui qui vise à améliorer l'accès des personnes handicapées à l'auto-emploi d’une part et d’autre part à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des organisations de personnes handicapées et des organisations de femmes pour les permettre de porter la voix et de défendre les droits des personnes handicapées dans le département Nord, aussi en partenariat avec RANIPH.
6. les réponses aux urgences humanitaires liées aux catastrophes naturelles (2008, 2010, 2016 et 2017), et aussi des réponses aux besoins de base/santé/hygiène liés notamment à la crise sanitaire à COVID-19 (2020 et 2021), bénéficiant les ménages les plus vulnérables du Sud-Est, du Nord, du Nord-Ouest et du Nord-Est d’Haïti, en partenariat avec RANIPH Sud, RANIPH Nord, ADEMA, et la Fondation Haïtienne de Réhabilitation (FONHARE), respectivement.
7. la plateforme de transport maritime, via le projet MER Logistique Urgence Haïti (MERLUH), dont l’objectif principal est de proposer une solution gratuite de transport maritime (cabotage) pour les organisations humanitaires (nationales et internationales) en Haïti en partenariat avec la Fondation AQUADEV.
8. l’analyse stratégique de la logistique d’urgence, via le projet SIGNAL (Strategic Analysis of Emergency Logistics), visant une amélioration de l’identification et de la priorisation des besoins permettant la planification et la mise en œuvre d’une réponse humanitaire plus appropriée, plus efficiente, plus équitable et plus inclusive, n’altérant pas les capacités des populations à se relever par elles-mêmes.

# DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

L’objectif de cet Appel d’Offre National, est d’assurer le renouvellement d’une partie du parc automobile HI en Haïti, à travers l’achat d’un véhicule berline 4x2.

# Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, des exemples de type de véhicule pouvant correspondre à notre besoin. Cette liste n’est pas exhaustive, d’autres marques, modèles de véhicules, correspondants à nos critères, peuvent être proposés par les soumissionnaires.

|  |
| --- |
| **Exemple : Type de véhicule - Berline 4x2**  |
| Suzuki VITARA |
| Kia - SELTOS |
| Toyota – RAVE 4 |
| Nissan - KICKS  |
| SUBARU XV ou FORESTER |

# Les caractéristiques suivantes sont demandées :

|  |
| --- |
| **Caractéristiques minimums demandées** |
| Boite de vitesse manuelle – 5 ou 6 vitesses |
| 5 places |
| Moteur essence  |
| Climatisation |
| Air Bag |

# Merci de joindre une fiche détaillée, recensant l’ensemble des caractéristiques techniques des véhicules proposés.

# La proposition financière devra comprendre, le prix du véhicule, les coûts administratifs liés à la mise en route de la voiture, carte grise, plaque d’immatriculation etc.

# Les tarifs proposés s’entendent TTC. Ils devront avoir une validité de 1 mois au minimum.

Il devra être précisé, quels sont les services inclus, notamment concernant la garantie du véhicule.

Le véhicule devra être équipé, au minimum, des accessoires suivants :

* Extincteur 2 Kg
* Roue de secours
* Outillage de base pour le démontage des roues, clés plates, tournevis etc.

# PRINCIPES, VALEURS ET POLITIQUES DE L’ORGANISATION

# Politique de Protection et de lutte contre la corruption

# Tous les prestataires de services sont informés des politiques institutionnelles de HI et les respectent : Code de conduite, Protection des bénéficiaires contre l’exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, Politique de protection de l’enfance, Politique de lutte contre la fraude et la corruption. Les prestataires de service ont mis en place des procédures pour garantir une réponse appropriée aux incidents de "safeguarding".

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| [Code de conduite](https://hi.org/sn_uploads/document/DI_CodeDeConduite.pdf) (annexe I) | [Protection des bénéficiaires contre l’exploitation, les abus et le harcèlement sexuels](https://hi.org/sn_uploads/document/PI03_HI_Protection-beneficiaires_FR.pdf) (annexe II) | [Politique de protection de l’enfance](https://hi.org/sn_uploads/document/PI02_HI-Protection-Enfance_FR_1.pdf) (annexe III) | [Politique de lutte contre la fraude et la corruption](https://hi.org/sn_uploads/document/PI04_PI_politique-lutte-contre-fraude-corruption_1.pdf) (annexe IV) | Politique de HI relative au handicap, genre et âge (annexe V) |

Les bonnes pratiques commerciales de HI, seront également présentes en annexe (VI) à l’Accord Cadre et devront être signées par le fournisseur.

# PROFIL DU FOURNISSEUR

Le fournisseur devra démontrer au minimum 5 ans d’expérience dans ce secteur d’activité en Haïti. Pour les entreprises internationales qui souhaiteraient soumissionner, elles devront obligatoirement être officiellement enregistrées en Haïti et avoir un bureau dans le pays.

# Procédure :

Les offres doivent être transmises au plus tard **le vendredi 10/03/2023 à 16h00 (heure Haïti)** avec la réf : **AO01/HTI/2023/PORT/L-211**, suivie du nom du soumissionnaire à l’adresse : appel-doffre@haiti.hi.org.

Les personnes intéressées à soumissionner sont invitées à envoyer le plus tôt possible une manifestation d’intérêt à l’adresse questions.ao@haiti.hi.org, afin de recevoir les réponses aux questions potentiellement soulevées par d’autres soumissionnaires ou être informées d’éventuelles modifications ultérieures. Toutes questions liées à l’appel d’offres doivent être envoyées à cette adresse. Tout échange à cette adresse doit également comporter la référence **AO01/HTI/2023/PORT/L-211**, suivie du nom du soumissionnaire en objet du mail.

# Contenu de l’offre :

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les éléments suivants :

Une proposition technique et administrative composée de :

* Une présentation de la société.
* Des références professionnelles pour des prestations similaires.
* Les documents légaux à jour (Patente, NIF, Quitus, etc…
* Les informations techniques des véhicules proposés
* Le délai de mise à disposition du véhicule
* La durée de la garantie du véhicule (pièce et M.O)
* Rajouter toutes les informations que vous jugerez utile pour nous aider à analyser votre dossier.

Une proposition financière indiquant :

* Le coût pour chaque type de véhicule proposé.
* Le délai de validité des prix.
* La devise.
* Les modalités de payement de la facture.
* La proposition tarifaire, s’entend toutes taxes comprises (TTC)

**La soumission d’une proposition ne donne lieu à aucun engagement de la part de HI.**

Les offres reçues seront évaluées par un comité de sélection selon les critères et les notations présentés dans l’annexe 7 - Grille de notation d’offre.

Annexes

1. Annexe : Code de conduite HI
2. Annexe : Politique HI de protection des bénéficiaires contre l’exploitation et les abus sexuels
3. Annexe : Politique HI de protection de l’enfance
4. Annexe : Politique HI de lutte contre la fraude et la corruption
5. Annexe : Politique HI relative au handicap, genre et âge
6. Annexe : Bonnes Pratiques Commerciales HI
7. Annexe : Grille de notation des offres
8. Annexe : Attestation sur l’honneur